

Avril 2011

# DOSSIER DE PRESSE DMP



Dossier Médical Personnel



Contact presse : Céline JARLES (TéléSanté Aquitaine)  
celine.jarles@sante-aquitaine.org



au service de la santé

➔ [www.dmp.gouv.fr](http://www.dmp.gouv.fr)



DOSSIER MÉDICAL  
PERSONNEL

au service de la santé

## Sommaire

---

- 1. Le DMP au service de la coordination des soins*
- 2. Paysage sanitaire et médico-social d'Aquitaine*
- 3. TéléSanté Aquitaine*
- 4. Expérimentation du DMP en Aquitaine*
- 5. Zoom sur les établissements opérationnels au 04 avril 2011*

# 1. Le DMP au service de la coordination des soins

(extrait du dossier de presse du DMP disponible sur le site internet de l'ASIP Santé)

*L'usage des nouvelles technologies s'accélère. Les informations se dématérialisent, circulent de plus en plus vite, se partagent.*

**A l'heure du "tout numérique", le DMP (Dossier Médical Personnel) prend place dans le monde de la santé.** Électronique, ce dossier rassemble les informations médicales relatives à un patient, strictement nécessaires à la coordination des soins : prescriptions, synthèses médicales, comptes rendus d'hospitalisation, résultats d'analyses, mentions d'allergies...

**Outil de coordination, il contribue à l'amélioration de la qualité et de la continuité des soins.**

C'est un service public proposé gratuitement à tous les bénéficiaires de l'assurance maladie. Il est mis en place par l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé), sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Il a été conçu en intégrant les normes et standards techniques qui assurent sa sécurité et la confidentialité des données qui y sont inscrites. Grâce à l'implication des médecins et professionnels de santé, des personnels d'établissements, des associations de patients qui ont participé à son expérimentation dans plusieurs régions, le DMP intègre les besoins et les problématiques du terrain.

**Dès décembre 2010**, il est mis à la disposition, et sera déployé progressivement sur l'ensemble du territoire national, notamment grâce au concours des professionnels de santé et des éditeurs de logiciels d'informatique médicale.

Pour en savoir plus sur le DMP : <http://www.dmp.gouv.fr>

## 2. Paysage sanitaire et médico-social d'Aquitaine



**Population** : 3,2 millions d'habitants (source INSEE 2010)  
**Superficie** : 41 309 km<sup>2</sup>

**Elle comprend cinq départements** : la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques

**Démographie médicale** : La région Aquitaine est la sixième région de France métropolitaine à être la mieux dotée en médecins. Cependant les départements connaissent de grandes disparités. Ainsi, le département des Landes s'avère être le département le moins attractif, enregistrant une baisse des effectifs de 6,24% en un an entre 2008 et 2009.

### **Démographie médicale 2009 :**

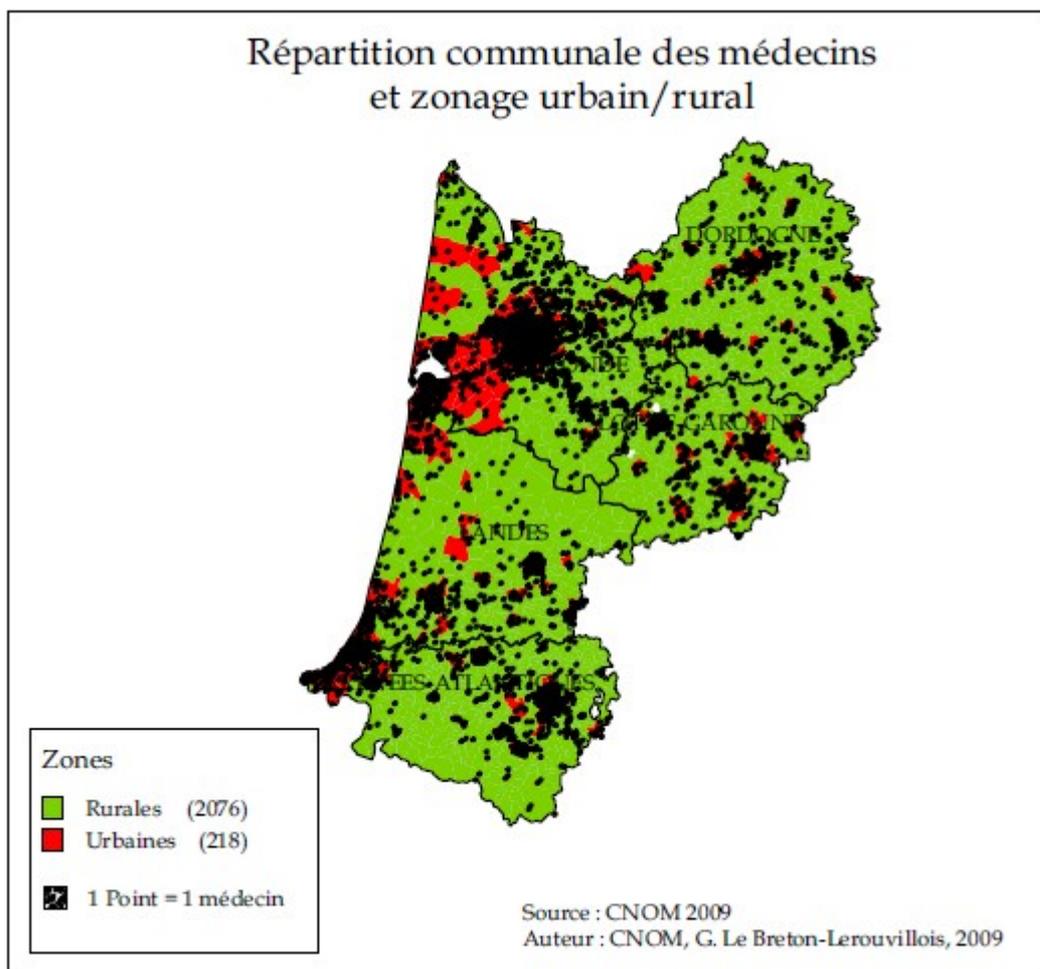
Gironde : 409 médecins pour 100 000 habitants

Landes : 278 médecins pour 100 000 habitants

Dordogne : 253 médecins pour 100 000 habitants

Lot et Garonne : 259 médecins pour 100 000 habitants

Pyrénées-Atlantiques : 365 médecins pour 100 000 habitants



### 3. TéléSanté Aquitaine (TSA)



*TéléSanté Aquitaine a été créé fin 2002, avec pour objectif en Aquitaine, d'améliorer la qualité, la coordination des soins et le travail en réseau grâce à une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs du secteur de la santé.*

Pour cela, après une phase de qualification des besoins, dès 2004, TSA met à disposition des professionnels de santé et des citoyens aquitains, une plateforme de services e-Santé, financée principalement par des partenaires institutionnels (ARS-ARH, ASIP Santé, Conseil régional d'Aquitaine, Europe).

TSA propose à travers cette plateforme un bouquet évolutif de services e-santé à destination des professionnels de santé et des citoyens aquitains : messagerie sécurisée, dossier réseaux partagés, web-conférence, sites collaboratifs, portail d'information santé...

Avec le soutien actif de l'ARS Aquitaine, TSA porte l'**Espace Numérique Régional de Santé** (ENRS) et accompagne aussi en région le déploiement de grands projets nationaux de l'ASIP Santé tels que le DMP (Dossier Médical Personnel), le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC), Bureautique Santé, ....

Afin d'assumer pleinement toutes ses missions d'ENRS et de fédérer l'ensemble des acteurs de la santé (acteurs sanitaires et médico-sociaux), TSA élargit son champs d'intervention et se restructure en Groupement de Coopération Sanitaire. La première Assemblée Générale du GCS se tiendra le **12 mai 2011**.

Pour en savoir plus sur TéléSanté Aquitaine : [www.sante-aquitaine.fr](http://www.sante-aquitaine.fr)

## 4. Expérimentation du DMP en Aquitaine

Depuis 2004, l'Aquitaine a déployé, à travers la plate-forme régionale de services TéléSanté Aquitaine (TSA) et ses partenaires, divers usages de E-Santé. Elle a notamment, en tant que région pilote, soutenu le projet DMP depuis son initialisation en 2005 et participé à l'intégralité des phases d'expérimentation.

Lors de ces expérimentations, par leurs retours d'expérience, 13 établissements, près de 700 professionnels de santé libéraux et 2 plateaux techniques (voir la carte récapitulative) ont alimenté les réflexions nationales et ainsi facilité la mise en œuvre de la version actuelle.

Les différents acteurs régionaux ont conscience de l'enjeu d'outils tels que le DMP dans une région aussi disparate que l'Aquitaine en matière d'offre de soins. C'est pourquoi, une dynamique s'est instaurée avec une réelle synergie entre tous.

**Institutions, éditeurs, professionnels de santé libéraux, établissements de santé et patients ont oeuvré de concert lors des phases expérimentales et continuent de travailler ensemble dans l'objectif de favoriser un déploiement rapide du DMP** afin d'améliorer la coordination des soins et la liaison ville/hôpital.

Le discours du 05 janvier 2011 de Mr Xavier Bertrand, ministre de la santé et des sports, annonçant le lancement officiel du DMP national, a eu pour conséquence le jour même la **clôture du DMP Aquitain**.

Pour la **phase "amorçage"**, première phase de déploiement du DMP dans notre région, l'objectif de TéléSanté Aquitaine est de rendre opérationnels 12 établissements de santé avant la fin de l'année 2011. Dans cette même période 1000 professionnels libéraux Aquitains disposeront de la version "DMP compatible" de leur logiciel de gestion de cabinet (LGC).

Cette phase aboutira sur la **généralisation** de l'accompagnement à l'ensemble des territoires de santé Aquitains (déploiement dans les établissements de santé, accompagnement des professionnels libéraux, développement du lien ville/hôpital, information des patients).



*Carte récapitulative des professionnels et établissements de santé expérimentateurs du DMP Aquitain.*

# BILAN du DMP Aquitain

## DMP Aquitain -> DMP national

DMP: Dossier Médical Personnel  
Durée : 2006 à décembre 2010

### Périmètre de l'expérimentation :

#### 13 établissements de santé :

- Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie
- Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent
- Centre Hospitalier de Mont de Marsan
- Centre Hospitalier de Pau
- Centre Hospitalier Samuel Pozzi à Bergerac
- Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
- Clinique Lafargue de Bayonne
- Clinique Lafourcade de Bayonne
- Clinique Paulmy de Bayonne
- Clinique Saint Etienne de Bayonne
- Institut Bergonié de Bordeaux
- Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine
- Polyclinique Côte Basque Sud

#### 2 plateaux techniques :

- CIMPB (Centre d'Imagerie Médicale du Pays Basque)
- Laboratoire Forté de Dax

684 professionnels de santé libéraux

### Chiffres clés

13 établissements de santé et  
684 professionnels de santé libéraux ont créé des DMP

26 816 DMP créés

20 700 documents déposés dans les DMP

### Le déploiement du DMP en établissement de santé :

- Information et formation du personnel de l'établissement
- Information et accompagnement des professionnels de santé libéraux du secteur
- Sensibilisation des patients



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX  
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ  
AQUITAINE



AGENCE DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION  
PARTAGÉS DE SANTÉ



DOSSIER MÉDICAL  
PERSONNEL

## 5. Les établissements opérationnels au 04 avril 2011

### ZOOM SUR... Le CHU de Bordeaux : un système d'information partagé performant

Précurseur dans la mise en place d'un système informatique de dossiers patient partagés, le CHU de Bordeaux propose aujourd'hui le DMP à ses patients au Centre François Xavier Michelet et au service de neurochirurgie A.

Le CHU de Bordeaux dispose d'un dossier médical informatisé déployé sur l'ensemble des services. Le circuit du médicament est opérationnel sur plus de 70% des lits (2380 lits) et 200 000 prescriptions sont gérées chaque mois. Il procure aux professionnels une information cohérente et disponible pour améliorer la prise en charge des patients et la traçabilité des activités.

**Par extension, le DMP est un moyen d'assurer la continuité de l'information avec les médecins libéraux et autres établissements de santé concernés par la prise en charge du patient.**

Pour faciliter le travail des soignants, un **entrepôt logiciel** centralise l'ensemble des données validées par les médecins. Ces comptes-rendus médicaux recueillis lors du séjour du patient par les composants informatisés du système d'information du CHU de Bordeaux (dossier patient Dxcare, dossier radiologique Xplore) sont formatés et référencés avec l'Identifiant National de Santé Calculé (INS-C) pour être **exportés selon les normes et standards nationaux vers le DMP national**. A terme, ce système pourra être étendu pour servir de plateforme d'envoi d'informations vers les réseaux de soins (Dossier Communiquant en Cancérologie).

---

### ZOOM SUR... Le Centre Hospitalier (CH) de Mont de Marsan

*Le CH de Mont de Marsan est doté d'une capacité de 1195 lits et places et a accueilli en 2010 plus de 22.000 patients en hospitalisation complète. Il propose une offre de soins spécialisée dans les grandes disciplines médicales et chirurgicales, ainsi qu'en psychiatrie et comprend une maternité de niveau 2, un service de néonatalogie doté de lits de soins intensifs, un service d'accueil des urgences, un plateau technique et le SAMU des Landes qui régule 5 SMUR.*

**Le CH de Mont de Marsan partage avec les professionnels de santé de ville la volonté de communiquer plus et mieux dans un cadre légal clair.**

2005 : établissement pilote dans la mise en place du **réseau ville-hôpital** pour les pharmacies avec la messagerie sécurisée de TéléSanté Aquitaine ;

2006 : participation au **DMP Aquitaine** et **renouvellement du logiciel de gestion** du dossier médical afin de couvrir l'intégralité du dossier patient (prescriptions, soins, résultats d'examen, comptes-rendus, images, traçabilité, etc)

2011 : mise en place du **PACS** pour partager des images de radio, scanner, IRM réalisés sur le centre hospitalier.

C'est donc tout naturellement que le Centre Hospitalier de Mont de Marsan est aujourd'hui un des précurseurs du déploiement du DMP.

Celui-ci ouvre la voie à un partage d'informations renforcé avec tous les partenaires du centre hospitalier dans la prise en charge des patients et ceci dans un cadre national garantissant le respect des droits du patient et sa déclinaison dans l'univers des nouvelles technologies de l'information et de la communication.